www.cftc-covea-france.fr

Syndicat CFTCOVEA

ACTUALITES SOCIALES SEPTEMBRE 2020

2020 ANNUS HORRIBILIS POUR COVEA

La crise sanitaire, l'épisode PARTNER-RE, la cyber-attaque, les critiques de l'ACPR, rien n'aura été épargné pour le groupe COVEA cette année.

Malgré des accords Intéressement & Participation plus protecteurs que ceux de 2017, les pertes d'exploitations nous font craindre des niveaux de versements moindres que ceux connus ces trois dernières années.

Signataire de ces accords, la CFTC veut croire en la capacité à rebondir de COVEA pour dégager les bénéfices nécessaires à notre développement et aux versements de primes d'un niveau satisfaisant.

AVENANT A L'ACCORD TELETRAVAIL

La CFTC, signataire de cet avenant, continuera à œuvrer pour préserver l'équilibre vie professionnelle/ vie personnelle ainsi que le maintien du lien social indispensable dans le travail. La limite restera à 2 jours de télétravail par semaine mais dorénavant la prise de jour de télétravail par demi-journée sera possible.

Une question est susceptible de se poser car en intégrant 3 ou 4 jours de télétravail par semaine cela ne mettrait-il pas en péril les sites de travail ?

Voici notre fiche technique ou notre vidéo explicative:

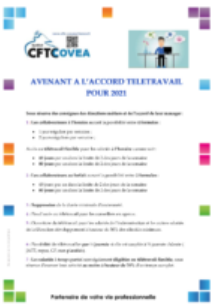

Ne pas jeter sur la voie publique

Partenaire de votre vie Professionnelle

CYBERATTAQUE

La sécurité informatique reste un enjeu majeur pour toute entreprise d'assurance. Les évènements de cet été sont venus nous le rappeler douloureusement.
Vos mots de passe sont strictement confidentiels et ne doivent jamais être communiqués à des tiers, à des collègues ou à des personnes de votre entourage.

La CFTC a demandé à ce que chaque projet informatique COVEA soit revu, afin de préserver **l'intégrité de chaque marque en cas d'incident informatique.**

Loin de refuser les projets COVEA, la CFTC demande un renforcement de la sécurité informatique avec le maintien de 3 Datacenter et la revisite de chaque projet COVEA. Nous ne pouvons accepter un scénario des dominos, où la chute d'un de nos systèmes informatiques bloque nos 3 réseaux sociétaires.

SALARIES PREVRISK

Un changement majeur du gouvernement a été annoncé Lundi 31 Août, seules certaines pathologies rentreront dans le dispositif des personnes vulnérables. Les conjoints de personnes vulnérables ne sont plus concernés. Ces règles s'appliquent tout de suite pour le chômage partiel, reste à savoir si COVEA les appliquera à ses salariés vulnérables.

JOURNEE RENTREE SCOLAIRE

Le salarié, qui a la charge d'un enfant ou de plusieurs, peut bénéficier **d'un jour d'absence fractionnable en demi-journée à positionner dans les 5 jours calendaires** qui suivent la rentrée des classes jusqu'à la rentrée en 6ème de leur enfant.

Une journée sera octroyée en complément aux parents ayant un enfant en situation de handicap jusqu'à l'âge de 18 ans et sur présentation d'un justificatif.

Si les deux parents sont salariés COVEA, ils ne peuvent pas cumuler 2 jours de rentrée scolaire.

CHANGEMENT DE GOUVERNANCE

Selon un article des échos paru le 24 Août 2020, COVEA reverrait son organigramme, en réponse aux critiques de l'ACPR (l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution).

Ainsi Paul Esmein, actuel Directeur Général de l'offre et du service client deviendrait le numéro 2 du Groupe COVEA. Né en 1981, il avait été recruté comme directeur de cabinet de Thierry DEREZ en 2014.
Il pourrait être amené à remplacer notre PDG en cas d'indisponibilité de celui-ci.
Affaire à suivre….

Ne pas jeter sur la voie publique

AVANCE DE L'INTERESSEMENT

Vous allez bientôt percevoir l'avance d'intéressement de l'année 2021.
Avec le nouvel accord triennal signé en Juillet 2020, cette avance sera calculée en tenant compte du PASS (Plafond Annuel de la Sécurité Sociale).

Tous les salariés ayant un salaire inférieur ou égal à 41 136 euros bruts annuels percevront le même montant d'intéressement (proratisé en fonction du taux d'activité et de la durée de présence dans l'établissement depuis le 1er janvier 2020).

Si vous souhaitez placer cette prime sur votre PEG ou PERCO et profiter des abondements non utilisés cette année, nous vous invitons à consulter notre fiche technique :

AU FAIT ...

La section CFTC COVEA vient de créer sa chaine Youtube, vous y trouverez prochainement la série Au fait... réalisée et produite par vos élus CFTC. Des fiches techniques et vidéos y seront présentées.

Un mail vous sera adressé d'ici peu pour le top départ de cette série, surveillez votre boite mail !!!

Une question, un renseignement, contactez-nous :

contact@cftc-covea-france.fr

Toute notre équipe joignable par téléphone :

Suivre l'information syndicale au plus près :

YouTube

www.cftc-covea-france.fr

Syndicat CFTCOVEA

Ne pas jeter sur la voie publique

Partenaire de votre vie Professionnelle

VOTRE EQUIPE CFTC-COVEA

Christophe YOU
06 47 27 78 26

Nadia ASSAOUI
06 29 95 53 28

Laurent CHRETIEN
06 11 49 05 11

Rachida AISSAOUI
07 67 85 85 87

Didier CHOQUET
06 37 35 11 38

Sylvie SOUILLOT
06 28 64 59 57

Olivier DELECHAT
06 74 40 18 64

Félix HABERT
06 60 28 35 55

Jean-Jacques MARTIN
06 12 20 79 35

Nicolas RENARD
07 63 23 36 64

Didier BIALOUX
06 18 39 90 43

Martial CIONCI
07 63 46 14 05

Christelle MINKO-MOUILLARD
06 73 38 78 05

Frédéric PIN

Laetitia MARCUSSEAU-GOURDON
06 45 79 41 17

Ne pas jeter sur la voie publique

Partenaire de votre vie Professionnelle